

■ **Georges Dentan S.A., succursale de Nyon**, à Nyon, entreprise d'étanchéité et d'asphaltage (FOSC du 02.07.1999, p. 4480). Siège principal : Renens (VD). L'administrateur Philippe Joseph signe désormais collectivement à deux. Alain Joseph et Yves Joseph sont désormais à Belmont-sur-Lausanne. Pascal Jermini est désormais à Saint-Sulpice (VD) et Philippe Jaillet à Romanel-sur-Lausanne. Procuration collective à deux est conférée à Philippe Bessero, lequel n'est plus administrateur et dont la signature est radiée. Dominique Tissot, dont la signature est radiée, Bernard Grognez, de Poliez-Pittet, à Attalens, Guy Combremont, de Grandcour, à Belmont-sur-Lausanne, Philippe Dalla Zanna, de France, à Lausanne, et Rémy Lenain, de France, à Lausanne, engagent la société par une procuration collective à deux, toutefois pas entre eux.

Journal no 2638 du 07.03.2002
(00381554 / CH-550.0.142.362-6)